

# INSCRIPTIONS 2017-2018

Du vendredi 1<sup>er</sup> au vendredi 29 septembre 2017  
Du lundi au vendredi – de 18h30 à 20h30

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : vendredi 29 septembre 2017

Lors de chaque inscription, une cotisation de 25 € est demandée pour l'asbl « Les Amis de l'Académie Constantin Meunier »

## De 12 à 17 ans

Né entre le 15/10/1999 et le 31/12/2005

- Minerval : 73 €
- Cotisation : 25 €
- Carte d'identité

## Etudiants à partir de 18 ans

Né avant le 15/10/1999

- Minerval : 73 € au lieu de 181 €
- Cotisation : 25 €
- Carte d'identité

**attestation d'inscription** en qualité d'élève régulier dans l'enseignement de plein exercice, secondaire ou supérieur, universitaire ou non, de promotion sociale, secondaire à horaire réduit (CEFA), organisé ou subventionné par la Communauté française

## A partir de 18 ans

Né avant le 15/10/1999

- Minerval : 181 €
- Cotisation : 25 €
- Carte d'identité

## Elèves exemptés du minerval

- Cotisation 25 €
- Carte d'identité

Le droit d'inscription DOIT ETRE PERCU  
en une seule opération avant le 1<sup>er</sup> octobre 2017

## EXEMPTIONS

- droit d'inscription déjà payé dans un **autre établissement de l'ESAHR**
- **chômeur complet indemnisé**
- **à charge d'un chômeur** complet indemnisé ayant le statut de chef de ménage reconnu par l'ONEM
- bénéficiant du **revenu d'intégration**
- **enfant à charge d'un bénéficiaire du revenu d'intégration**
- **handicapé(e)**
  
- **à charge d'une personne handicapée**
  
- **demandeur d'emploi** en période de stage d'insertion professionnelle
- pensionné(e) sous statut **G.R.A.P.A.**
  
- enfant de plus de 12 ans inscrit dans **l'enseignement primaire**
- **troisième enfant** inscrit dans un établissement de l'ESAHR (le moins âgé)
  
- inscrit en **humanités artistiques dans l'ESAHR**
- inscrit dans **l'Enseignement secondaire artistique de transition ou de qualification du secteur 10** : Beaux-Arts, groupe : Arts et sciences, Arts plastiques ou Danse
- inscrit dans **l'Enseignement secondaire technique de transition ou de qualification ou dans l'enseignement professionnel du secteur 6** : Arts Appliqués, groupe : Arts décoratifs, Arts graphiques, audiovisuel ou orfèvrerie

## DOCUMENTS A FOURNIR

- attestation officielle émanant de l'établissement de l'ESAHR (**annexe H5**)
- attestation de l'ONEM ou d'un organisme de paiement (CAPAC-syndicats) (**annexe H4**)
- attestation de l'ONEM ou d'un organisme de paiement (CAPAC-syndicats) (**annexe H4**) + composition de ménage
- attestation du CPAS
- attestation du CPAS + composition de ménage
- attestation du Service public fédéral Sécurité sociale, du Service PHARE (Bruxelles) ou de l'AVIQ (Wallonie)
- attestation du Service public fédéral Sécurité sociale, du Service PHARE (Bruxelles) ou de l'AVIQ (Wallonie) + composition de ménage
- attestation d'ACTIRIS (**annexe H2**) ou du FOREM (**annexe H3**) ou du VDAB
- attestation de l'Office National des Pensions
  
- attestation de l'école primaire fréquentée
  
- Preuve des inscriptions pour les 2 enfants plus âgés + composition de ménage
  
- attestation de l'établissement d'enseignement secondaire
- attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (**annexe H6**)
  
- attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (**annexe H6**)

Les annexes H4 – H5 – H6  
sont disponibles au secrétariat de l'Académie

Académie Constantin Meunier - 78 rue Général Tombeur – 1040 Etterbeek  
[www.aca-etterbeek.be](http://www.aca-etterbeek.be) - [academie.desarts@telenet.be](mailto:academie.desarts@telenet.be)